

La voie de l'amabilité

Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a été interrogé au sujet de l'énoncé suivant :

« On ne doit pas entretenir une relation avec celui dont on n'espère point de sa part une quelconque amabilité et affection ; et ce, même si la personne en question cherche à nouer une relation avec toi, car l'intérêt recherché à travers une relation réside dans le fait de bonifier les cœurs, mais quant à celui qui montre de l'affection et qui dissimule de l'animosité, il est un devoir de se détourner de lui. »

Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a répondu :

« Quant à la rupture de l'amabilité et de l'affection en manifestant la plainte et l'animosité, cela est prohibé par la loi et les bonnes manières. Ainsi, le raisonnable n'est pas enclin à s'orienter vers ce genre d'attitude, car Allah -Glorifié et Exalté- a exposé la création à l'émergence de dommages émanant de Sa part, et cela, concernant chaque membre faisant partie d'elle ; même s'ils font partie des gens du bien. Allah a des manifestations en chaque instant selon une modalité bien déterminée or, chacun de ces instants ne peut être exempt d'une Manifestation malveillante provenant de la part de certaines de ces créatures. Donc, l'initiative qui consiste à opposer et à riposter au mal par le mal contient un grand préjudice pour celui qui est doué de raison.

La personne sensée se doit de s'incliner devant le Décret d'Allah ; en ce qu'Il a voulu pour Ses créatures. Il se doit donc, de s'humilier devant l'ordre de Dieu en manifestant de la douceur et en s'écartant de toutes formes de répartie. C'est bien de la sorte qu'il pourra se sauvegarder des contingences relatives à Son mal. Quant à celui qui réagit en répliquant, suite à ce qui a surgi sur sa personne de la part du Vrai comme mal ; il ne fera que rajouter sur lui difficulté et accablement. Ceci en tant que punition, suite à la méconnaissance de l'état de servitude qui s'impose à lui, et ce, en s'inscrivant dans l'humilité et le rabaissement.

En effet, le fait de répliquer par le mal est une outrance aux limites de la servitude, et la personne en question est à l'image de celui qui rajoute du bois sur le feu. Certes, cela ne fait que rajouter de l'embrasement. Quant à celui qui résiste au mal par l'humilité, l'effacement et la douceur, celui-là a très vite éteint le feu.

Il est indispensable au serviteur, s'il sait l'intense inimitié d'une personne à son rencontre, de se détourner d'elle ou de lui manifester sa douceur ou bien seulement de s'en écarter. De la sorte, il sera à l'abri de son mal. Le serviteur doit craindre les créatures d'Allah, car elles sont sous Son Emprise Dominatrice. Par conséquent, il n'y a que le fait de se détourner du mal dans lequel elles s'inscrivent qui s'avère efficace.

Ach- Chafi'i (qu'Allah l'agrée) a dit :

C'est par le fait de pardonner et de n'avoir de haine envers personne

Que je fus épargné de supporter les difficultés

Certes, je salue mon ennemi lorsque je le vois afin d'écarter le mal de moi par mes salutations

En effet, je ne peux pas m'épargner le mal venant de la part d'un intime qui me tient compagnie

Alors comment puis-je éviter celui de mes ennemis.

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : **« La sommité de la raison après la foi ; c'est l'amabilité envers les gens »**. Nous avons donc dit que premièrement, on se doit d'éteindre leurs maux en étant bienfaisant envers eux, sinon en manifestant de la douceur et de l'humilité envers eux ou en refusant de répondre au mal par le mal.

Ainsi, il y a trois degrés :

- Le premier c'est de répondre au malfaisant par la bienfaisance. Ce degré est celui dont notre Maître -qu'Il soit Exalté et Glorifié- a dit : **« [...] Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais ce privilège n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie » (Sourate 41 Les versets détaillés, versets 34 et 35).**

- Le second degré est celui de manifester de la douceur et de l'humilité afin d'apaiser la situation, et c'est au sujet de ce degré qu'Allah a dit, qu'Il soit Glorifié et Exalté : **« Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable [...] » (Sourate 07, verset 199)** et Il a dit aussi qu'Il soit Glorifié et Exalté- à son sujet : **« [...] qui dominent leur rage et pardonnent à autrui ». (Sourate 03 La famille d'Imran, verset 134)**

- Le troisième degré, consiste à se détourner entièrement du malfaisant, car Allah aime que l'on se détourne des ignorants. C'est au sujet de ce degré qu'Il a dit, Glorifié et Exalté, concernant l'affaire survenue entre le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et Souheil ibn Amrou, lorsque fut transcrite la trêve (de Houdeïbiya) entre eux :

Le scribe fut 'Ali (qu'Allah l'agrée et anoblisse son visage) et le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) lui a dit : **« Écris cela : « Voici ce qu'a conclut Mohammed le Messager d'Allah et Souhaïl ibn Amrou » »**. Souhaïl a protesté féroceement sur l'instant, en disant : **« Non ! Écris plutôt ton nom et celui de ton père, si nous savions que tu étais le Messager d'Allah nous ne t'aurions point refusé Sa Maison. »** Il resta indifférent à son démenti ; il lui manifesta sa douceur et il se détourna de son ignorance. Il lui dit alors : **« Écris : « Voici ce qu'ont conclu Mohammed ibn Abdallah et Souhaïl ibn Amrou » »**.

C'est bien au sujet de ce contexte donc, qu'Allah révéla -qu'Il soit Glorifié et Exalté- : **« Quand ceux qui ont mécru, eurent mis dans leurs cœurs la fureur, la fureur de l'ignorance...Puis Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messager ainsi que sur les**

croyants et il les obligea à la parole de la piété [...] » (Sourate 48 La victoire éclatante, verset 26).

« **La parole de piété** » désigne ici l'humilité du Messager (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et l'expression de sa douceur, sans se soucier de l'ignorance de Souhaïl ibn Amrou lorsqu'il le démentit dans le traité. Ainsi, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) ne lui en a pas tenu rigueur suite à son agissement. Certes, c'est bien là que réside la dignité de la station.

La signification de « la parole de la piété » est contenue dans tout ce que nous avons déjà énoncé, car le Coran est riche en significations. Or, ce sens figure parmi ses interprétations. »

Ici, s'achève ce qu'il nous a dicté, qu'Allah lui accorde Son agrément ».

Texte tiré et traduit du livre **Djawahirou-l-Ma'ani**
Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

